
COMMUNE D'ATTERT



A Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil communal d'ATTERT.
Conformément aux articles L2223-2 et L2223-3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu en la Maison communale, salle Schuman, Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT, **le 28 août 2020 à 19 heures.**

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
2. Modification budgétaire n°3 – Approbation.
3. Mesures prises en raison de la crise sanitaire – Dépenses exécutées en application de l'article 60 du RGCC – Ratification.
4. Approbation du compte de diverses Fabriques d'Eglise – Exercice 2019.
5. Désignation d'un auteur de projet pour la rénovation de l'école de Metzert dans le cadre du Programme Prioritaire de Travaux – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.
6. Approbation du cahier des charges et du mode de passation du marché concernant la désignation d'un auteur de projet pour la construction d'une école secondaire « Enova ».
7. Metzert, Sente de Freylange – Viabilisation et amélioration de la voirie existante - Déclassement et vente d'une partie du sentier n°44.
8. Ores Assets - Convention-Cadre - Remplacement du parc d'éclairage public communal en vue de sa modernisation - Approbation de la phase 1 – Année 2021.
9. Ores Assets – Prolongation de l'affiliation de la Commune à l'Intercommunale.
10. Mise en œuvre des nouvelles dispositions concernant la démarche Zéro Déchet – Demande de subside pour l'année 2021.
11. Acquisition de biens forestiers privés à Thiaumont et Nobressart.
12. Lotissement communal d'Heinstert - Pässerpäd - Occupation d'une partie du domaine public communal.
13. Relocation du droit de chasse sur le territoire du Fraïchebois.
14. Vente publique de bois marchands - Approbation des clauses particulières générales et lot par lot du cahier des charges.
15. Poursuite de la dispensation du cours de seconde langue (allemand) dans les quatre premières années de l'enseignement primaire communal.
16. Octroi d'une aide financière à l'association « Pour les yeux de Noah ».
17. Octroi d'une aide financière à la Fondation Child Focus
18. Quote-part financière 2020 de la Commune d'Attert dans les actions de la Maison de l'Eau.

SÉANCE A HUIS-CLOS

19. Désignation à charge du budget communal de deux Maîtres chargés de dispenser le cours de seconde langue (allemand) dans les écoles communales du 1^{er} septembre 2020 au 30 juin 2021.
20. Mise en disponibilité d'un membre du personnel enseignant.
21. Désignation de personnel enseignant temporaire.
22. Ratification de désignation de personnel enseignant temporaire.

Pour le Collège communal,

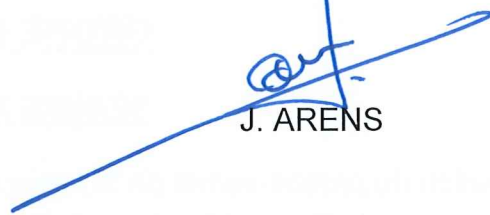
Par ordonnance :

Le Directeur général f.f.,



G. TRILLET

Le Bourgmestre,



J. ARENS